

# In Extenso

CAEC

5000 rue Hans Geiger  
Zone Industrielle Est  
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20  
Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20  
arras@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET  
62000 ARRAS

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Copie certifiée conforme à l'original  
le (ou la) Représentant (e) légal (e).

La Présidente  
Annie CARDON



**Deloitte.**

# In Extenso

CAEC

5000 rue Hans Geiger  
Zone Industrielle Est  
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20  
Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20  
arras@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET  
62000 ARRAS

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

**Deloitte.**

# In Extenso

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

2 / 2

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Informations complémentaires de l'annexe » relative aux fonds dédiés, provisions pour indemnité de départ en retraite et provisions pour risques.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à notamment contrôler le mode de comptabilisation des opérations relatives aux subventions octroyées au titre de l'exercice.

Nous avons obtenu à ce titre les éléments probants justifiant de la réalité et de la correcte traduction comptable de ces opérations sur l'exercice concerné.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Arras, le 23 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable

Jean-François POTRIQUET



	Brut	Amortissement Provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	24 891,35	24 891,35	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions et agencements	39 260,72	37 722,41	1 538,31	2 011,63
Inst. tech. mat. et out indust				
Autres immobilisations corporelles	294 563,58	285 208,22	9 355,36	16 568,05
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	95,00		95,00	480,00
<b>TOTAL</b>	<b>358 810,65</b>	<b>347 821,98</b>	<b>10 988,67</b>	<b>19 059,68</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	0,00		0,00	713,02
Divers produits à recevoir	13 050,48		13 050,48	7 924,90
Personnel	1 100,00		1 100,00	1 300,00
Autres créances (subventions à recevoir)	238 472,43		238 472,43	449 333,41
Débiteurs divers			0,00	0,00
Divers				
Avances sur commande	0,00		0,00	0,00
Avoir à recevoir	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00
Disponibilités	223 858,22		223 858,22	186 049,27
Fonds d'aides aux jeunes	0,00		0,00	0,00
Fonds pauvreté précarité	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>476 481,13</b>		<b>476 481,13</b>	<b>645 320,60</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	4 546,97		4 546,97	4 681,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>TOTAL</b>	<b>4 546,97</b>		<b>4 546,97</b>	<b>4 681,87</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>839 838,75</b>	<b>347 821,98</b>	<b>492 016,77</b>	<b>669 062,15</b>

La Présidente  
Annie CARDON

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Annie Cardon".



	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
<b>Fonds associatifs</b>		
<u>Fonds Propres</u>		
Réserves réglementées		
Fonds associatifs sans droit de reprise	34 965,54	34 965,54
Report à nouveau	54 339,16	-4 965,65
<b>Résultat de l'exercice</b>	-26 487,57	59 304,81
<b>Autres Fonds associatifs</b>		
Subventions d'investissement	7 020,80	7 020,80
Amort. subvention d'investissement	-6 045,70	-3 705,43
Fonds de roulement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	63 792,23	92 620,07
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	9 566,60	60 366,20
Provisions pour charges		
Prov. pour indemnités de départ en retraite	187 832,42	190 463,84
Fonds dédiés	15 690,00	124 650,82
<b>TOTAL II</b>	213 089,02	375 480,86
<b>DETTES</b>		
Emprunts		
Intérêts courus sur emprunts		
Intérêts courus sur découvert bancaire	0,00	0,00
Découvert, concours bancaires	0,00	0,00
Dettes fournisseurs/comptes rattachés	9 880,72	32 284,45
Personnel	13 010,97	10 480,35
Organismes sociaux	55 089,02	57 362,77
Autres dettes fiscales et sociales	29 316,00	29 837,00
Autres dettes	98 118,81	69 193,38
<b>TOTAL III</b>	205 415,52	199 157,95
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance (avances sur subventions notamment pour activités spécifiques)	9 720,00	1 803,27
<b>TOTAL PASSIF</b>	492 016,77	669 062,15

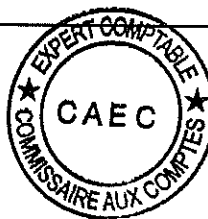
La Présidente  
Annie CARDON



## MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

## COMPTE DE RESULTAT

		2011	2010
<b>60</b>	<b>ACHATS</b>	<b>17 726,50</b>	<b>24 442,22</b>
6061	Energie (gaz, électricité, carburant, comestible)	3 625,40	3 704,34
6063	Matières, fournitures, petit équipement	2 574,54	4 686,88
6064	Fournitures administratives	5 047,29	7 552,95
60641	Fournitures informatiques	1 161,95	2 078,92
60642	Frais de duplication	5 279,72	6 285,01
60680	Autres matières et fournitures	37,60	134,12
<b>61</b>	<b>SÉRVICES EXTERIEURS</b>	<b>85 772,20</b>	<b>93 438,43</b>
611	Sous traitance	3 865,24	18 692,65
61105	Participation réseau Mission Locale	1 525,00	1 525,00
613	Locations immobilières et de matériel	61 948,27	54 305,53
614	Charges locatives	4 644,71	3 778,22
615	Entretien et maintenance	3 942,31	5 095,17
616	Primes d'assurance	7 580,72	6 882,47
617	Etudes et recherches		
618	Divers : documentation, frais de colloques, séminaires	2 265,95	3 159,39
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>146 035,48</b>	<b>148 330,02</b>
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 596,87	34 200,92
62300	Publicité, publication	2 692,50	4 731,37
62381	Frais de déplacements et autres pour actions jeunes	29 725,86	15 849,86
625	Déplacements, missions, réceptions	43 484,12	50 524,90
626	Frais postaux et de télécommunication	21 679,82	21 407,86
628	Divers	28 856,31	21 615,11
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>103 357,68</b>	<b>108 118,93</b>
631	Taxe sur les salaires	68 144,00	71 414,00
633	Participation à la formation professionnelle continue	31 189,68	32 680,93
6334	Investissement construction	4 024,00	4 024,00
6335	Taxe Travailleurs Handicapés	0,00	0,00
63513	Taxe ordures ménagères	0,00	0,00
6378	Taxes diverses	0,00	0,00
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 534 412,97</b>	<b>1 444 271,00</b>
6411	Rémunération du personnel salarié	1 059 983,82	1 021 742,05
64111	Variation Salaires et charges sociales à payer	13 010,97	10 480,35
64412	Variation Salaires et charges sociales à payer N-1	-10 480,35	-1 133,73
64143	indemnités de licenciement	41 802,00	
64144	indemnités de départ en retraite	2 631,42	0,00
64146	Indemnités de rupture conventionnelle	881,14	
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	374 845,32	364 778,17
647	Autres charges sociales	43 631,70	42 413,05
648	Autres charges de personnel	8 106,95	5 991,11
<b>65</b>	<b>CHARGES DIV. DE GESTION COURANTES</b>	<b>55 892,38</b>	<b>118 541,96</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>301,53</b>	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>811,35</b>	<b>4 066,49</b>
670	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	1,93	1,90
672	Charges exceptionnelles/exercice antérieur	809,42	4 064,59
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>24 293,34</b>	<b>157 492,14</b>
68112	Dotations aux amortissements	8 603,34	7 441,52
68151	Dotations aux provisions pour risques	0,00	25 399,80
68153	Dotations aux provisions pour Départs en retraite	0,00	0,00
6894	Engagements à réaliser sur subventions affectées	15 690,00	124 650,82
	<b>TOTAL DES COMPTES DE CHARGES</b>	<b>1 968 603,43</b>	<b>2 098 701,19</b>
	Résultat de l'exercice (excédent)		59 304,81
	<b>TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE</b>	<b>1 968 603,43</b>	<b>2 158 006,00</b>
<b>86</b>	<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>	<b>52 138,92</b>	<b>67 893,39</b>
861	Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	11 151,33	23 097,90
864	Mise à disposition de personnel	40 987,59	44 795,49
	<b>TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE</b>	<b>2 020 742,35</b>	<b>2 225 899,39</b>



La Présidente  
Annie CARDON

		2011	2010
74	SUBVENTIONS	1 661 251,52	2 059 485,74
741	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EN ACTIVITE PRINCIPALE		
7411	SUBV. DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	826 735,02	1 120 664,51
74	DIRECCTE C.P.O.	598 789,00	637 010,00
74	DIRECCTE FSE EMPLOI	33 743,66	
74	DIRECCTE Plan de Relance		188 558,00
74	DIRECCTE CAE Passerelle		22 275,00
74	DIRECCTE CIVIS FIPJ	20 561,88	41 179,21
74	DIRECCTE FIPJ MOBILITE		58 590,39
74113	Pôle Emploi PPAE	128 340,00	128 340,00
74114	Autres organismes publics( ASP - CAE)	45 300,48	44 711,91
7412	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	610 316,50	619 513,78
74121	Conseil Régional	178 900,00	178 900,00
741220	Subvention du Conseil Général	10 000,00	7 562,80
74123	Communes		
741230	Subvention des communes et EPCI	421 416,50	433 050,98
742	SUBVENTIONS LIEES AUX ACTIVITES SPECIFIQUES	224 200,00	319 307,45
74212	Conseil Général RSA	27 000,00	27 000,00
742121	Conseil Général Projets FAIJ Collectif	9 220,00	6 533,02
74121	Conseil Régional Apprentissage	20 000,00	20 000,00
74213	Actions santé, logement	41 000,00	41 000,00
74214	Plan Local d'Insertion par l'Emploi fse objectif 3	0,00	35 811,41
742141	Sub actions diverses	44 744,00	75 463,02
74215	Sub. CLAP ( Région - DDCS - ACSE)	35 800,00	33 300,00
74216	Sub. Parrainage ( FSE - DIRECCTE)	12 810,00	24 400,00
74253	C2RP Programme 60 permis HIRSCH	0,00	48 000,00
7431	Communauté Urbaine d'Arras Action CHI	15 000,00	7 800,00
74254	A.C.S.E Alternance - Parrainage	18 626,00	
744	SUBVENTIONS DIVERSES		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	611,52	350,00
76	PRODUITS FINANCIERS	844,97	855,54
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 875,54	2 505,38
7713	Cotisations adhérents	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnels	26,32	0,01
772	Produits exceptionnels sur exercice antérieur	508,95	165,10
777	Quote part subvention d'investissement	2 340,27	2 340,27
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	167 734,03	28 291,65
7815	Reprises de provisions pour risques et charges	50 799,60	
78153	Reprises de provisions pour Départ en retraite	2 631,42	
7874	Reprises de provisions pour fonds de roulement		
7894	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	114 303,01	28 291,65
79	TRANSFERT DE CHARGES	108 798,28	66 517,69
	TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	1 942 115,86	2 158 006,00
	Résultat de l'exercice (déficit)	26 487,57	
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT SANS APPORTS EN NATURE	1 968 603,43	2 158 006,00
87	Evaluation des contributions volontaires en nature	52 138,92	67 893,39
871	Prestation en nature des Collectivités Territoriales	11 920,92	30 530,39
8711	Prestation en nature de Pôle Emploi	40 218,00	37 363,00
	TOTAL GENERAL DU COMPTE DE RESULTAT AVEC APPORTS EN NATURE	2 020 742,35	2 225 899,39



La Présidente  
Annie CARDON



**MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS**  
**Entrée 6 Apt 2 voie Bossuet**  
**Résidence St Pol**  
**62000 ARRAS**

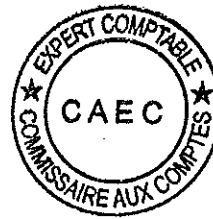
**ANNEXE**

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 492 016,77 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, dont le total sans apports en nature est de 1 968 603,43 Euros et avec apports en nature est de 2 020 742,35 Euros et dégageant un déficit de 26 487,57 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.





ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	NOTE N°	NS	NA
1	<b>I REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>			
	- Méthode d'évaluation des divers postes du bilan	1		
	- Calcul des amortissements et provisions	1		
	- Changement de méthode	1		
	- Dérogation à l'application d'une prescription comptable	1		
	- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1		
	<b>II COMPLEMENTS D'INFORMATIONS</b>			
2	- Etat de l'actif immobilisé	2		
3	- Etat des amortissements	2		
4	- Etat des provisions	2		
5	- Etat des échéances des créances et des dettes			X
6	- Informations et commentaires sur :			X
	01. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan			X
	02. Réévaluation			X
	03. Frais d'établissement			X
	04. Frais de recherche appliquée et de développement			X
	05. Fonds commercial			X
	06. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
	07. Produits à recevoir	3		
	08. Charges à payer	3		
	09. Charges constatées d'avance	3		
	10. Produits constatés d'avance	3		
	11. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
	12. Reprise exceptionnelles d'amortissements			X
	13. Dérogations aux règles d'amortissements des frais de recherche			X
	14. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts			X
	15. Ecart de conversion			X
	<b>III ENGAGEMENTS FINANCIERS</b>			
	- Crédit bail			X
	- Engagements financiers			X
	- Dettes garanties par des sûretés réelles			X

NB. : Les informations non produites sont classées NS ou NA suivant qu'elles sont considérées comme non significatives ou que la rubrique est non applicable à l'association.

**ANNEXE – ELEMENT 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**A) Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels : 12 mois
- Mobilier de bureau : 5 ans (20 %)
- Matériel informatique : 3 ans (33,33%)
- Agencements, aménagements divers : 5 ans (20 %)

**B) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner l'image fidèle :

**A) Observations :**

Il a été tenu compte du règlement n° 99-01 du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

C'est ainsi que les documents présentés font état :

- des fonds dédiés : voir tableau joint
- des contributions volontaires en nature évaluées par le biais des classes 86 et 87 pour un total de 52138,92 Euros

**B) Apports en nature des communes :**

Les communes qui mettent à disposition de la Mission Locale des locaux, du personnel, téléphones, photocopieurs... en plus des subventions directes, valorisent ces avantages que nous faisons apparaître au pied du compte de résultat sous la rubrique « évaluation des contributions volontaires en nature » en charges et en produits.

Pour l'exercice 2011, les apports en nature sont évalués à 11 920,92 Euros

**C) Apports en nature de Pôle Emploi**

Pôle Emploi met à disposition du service Espace Jeunes de la Mission Locale 1 agent à temps plein.

Pour l'exercice 2011 cette mise à disposition est reprise pour une valeur de 40218 Euros.

**D) Information particulière sur le DIF**

- Volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du DIF par les salariés : 4444.50 heures
- Volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande : 4444.50 heures (évaluées à 120771 €)

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES au 31/12/2011

Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (Compte 194) (a)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789) (b)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) (c)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (a)-(b)+(c)
REGION PRS	2010	18 000,00	11 000,00	11 000,00		0,00
DDCS CLAP	2010	9 500,00	1 172,50	1 172,50		0,00
DDCS CLAP 2	2010	6 300,00	6 300,00	6 300,00		0,00
C2RP PERMIS HIRSCH	2010	48 000,00	25 962,50	25 962,50		0,00
DIRECCTE FIPJ Classique	2010	41 179,21	3 837,81	3 837,81		0,00
DIRECCTE PLAN DE RELANCE	2010	188 558,00	76 378,01	76 378,01		0,00
REGION PRS	2011	18 000,00			11 000,00	11 000,00
CLAP DDCS 2	2011	8 500,00			4 690,00	4 690,00
						0,00
						0,00
						0,00
						0,00
<b>TOTAL</b>		<b>338 037,21</b>	<b>124 650,82</b>	<b>124 650,82</b>	<b>15 690,00</b>	<b>15 690,00</b>



**ANNEXE – ELEMENT 2 – ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

**ANNEXE – ELEMENT 3 – ETAT DES AMORTISSEMENTS**

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

**ANNEXE – ELEMENT 4 – ETAT DES PROVISIONS**

Le lecteur est prié de se reporter au tableau ci-joint.

**Informations complémentaires :****Provision pour Indemnités de Départ en Retraite :**

Il a été décidé de ne pas doter la provision pour départs en retraite. Celle-ci demeure supérieure dans son montant à la somme résultant d'une détermination statistique de son évaluation.

**Provision pour Risques :**

Litige Prudhommal : Le litige prudhommal né au cours de l'exercice 2009, a été jugé en 2011. La provision constituée sur les exercices précédents s'élevait à 50799,60 €. Il a donc été fait une reprise pour ce montant.

**ANNEXE – ELEMENT 5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

Etat des créances	Total	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
PERSONNEL	1 100,00	1 100,00		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 546,97	4 546,97		
<b>Total</b>	<b>5 646,97</b>	<b>5 646,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Etat des Dettes	Total	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
FOURNISSEURS	7 765,03	7 765,03		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	61 174,02	61 174,02		
AUTRES DETTES	25 295,08	25 295,08		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	9 720,00	9 720,00		
	<b>103 954,13</b>	<b>103 954,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



### Détail des Immobilisations et amortissements

ACTIF IMMOBILISE	Valeur au 31.12.10	Variation 2011	Valeur au 31.12.11
<b>BRUTS</b>			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 771,03	0,00	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	39 260,72	0,00	39 260,72
Mobilier	52 124,16	917,33	53 041,49
Matériel informatique	185 132,57	0,00	185 132,57
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
Dépôts et cautionnements versés	480,00	-385,00	95,00
	<b>358 278,32</b>	<b>532,33</b>	<b>358 810,65</b>
<b>AMORTISSEMENTS :</b>			
Immobilisations incorporelles			
Logiciels	19 771,03	0,00	19 771,03
Logiciels Espace Jeunes	5 120,32	0,00	5 120,32
Immobilisations corporelles			
Agencements aménagements	37 249,09	473,32	37 722,41
Mobilier	45 677,47	2 420,89	48 098,36
Matériel informatique	175 011,21	5 709,13	180 720,34
Matériel de bureau	6 787,10	0,00	6 787,10
Matériel audio-visuel	1 733,35	0,00	1 733,35
Matériel d'exposition	2 726,18	0,00	2 726,18
Mat.bureau et informatique Espace Jeunes	9 913,87	0,00	9 913,87
Mat.bureau et informatique Fonds d'Aides	6 573,02	0,00	6 573,02
Mat.informatique Nouvelles Technologies	5 245,19	0,00	5 245,19
Mat.informatique et mobilier PIJ	23 410,81	0,00	23 410,81
	<b>339 218,64</b>	<b>8 603,34</b>	<b>347 821,98</b>



### Détail des provisions

PROVISIONS	Valeur au 31.12.10	Variation 2011	Valeur au 31.12.11
Provisions pour risques	60366,20	-50 799,60	9566,60
Provisions pour indemnités de départ en retraite	190 463,84	-2 631,42	187 832,42

**ANNEXE – ELEMENT 6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****CHARGES A PAYER :**

- Fournisseurs Fact non parvenues	2 115,69
- Personnel	13 010,97
- Etat charges à payer	23 231,00
- charges à payer	72 823,73

Total 111 181,39

**PRODUITS A RECEVOIR :**

Produits à recevoir	13 050,48
Conseil Général Sub. à recevoir	21 968,00
Communauté de communes à recevoir	23 956,26
D.I.R.E.C.C.T.E Sub. à recevoir	49 800,17
DIVERS sub. à recevoir	53 068,00
REGION Sub. à recevoir	89 680,00

Total 251 522,91

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : 4 546,97**

- Location (loyer 01/12) : 3086,29
- location machine à affranchir : 449,59
- charges locatives (01/12) : 237,29
- maintenance : 22,73
- électricité : 63,19
- location matériel informatique : 393,84
- frais postaux et de télécommunication : 226,64
- hébergement et cotisation informatique : 14,77
- frais de déplacement : 52,63

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 9 720,00**

- A.C.S.E. Convention CEP CHI : 9 720,00

**ANNEXE – ELEMENT 7 – REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES –  
DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES (Article 20 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006)**

- Non communiquée car reviendrait à communiquer une information individuelle au caractère confidentiel

# In Extenso

CAEC

5000 rue Hans Geiger  
Zone Industrielle Est  
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20  
Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20  
arras@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET  
62000 ARRAS

---

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2011

# In Extenso

CAEC

5000 rue Hans Geiger  
Zone Industrielle Est  
62000 Arras

Tél. : +33 (0) 3 21 73 20 20  
Fax : +33 (0) 3 21 24 28 20  
arras@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6-2 VOIE BOSSUET  
62000 ARRAS

---

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

---

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBÉRANT

---

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

**Deloitte.**

Siège social : 5000 rue Hans Geiger - 62000 Arras - Tél : 03 21 73 20 20 - Fax : 03 21 24 28 20 - arras@inextenso.fr  
SARL d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille et de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la cour d'appel de Douai au capital de 100 000 € - 731 920 070 RCS Arras - Code NAF 6920Z  
N° identification intracommunautaire TVA FR31 731 920 070





# In Extenso

MISSION LOCALE EN PAYS D'ARTOIS

2 / 2

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Arras, le 23 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet Artésien d'Expertise Comptable



Jean-François POTRIQUET